

**Immanquable ! Journée Internationale des Droits des Femmes. Ce devrait être chaque jour !**

CFTC HPE <cftchp@hpe.com>

6 mars 2026 à 09:00



*Spécialement pour les abonnés aux communications de la CFTC HPE !*

## **LE 8 MARS, C'EST TOUS LES JOURS AVEC L'EQUIPE CFTC HPE !**



Bonjour !

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la journée Internationale des Droits des Femmes trouve son origine dans la lutte des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Une journée indispensable qui devrait être chaque jour alors que ces droits reculent dans de trop nombreux pays.

**Le saviez-vous ?**

12 élues de l'équipe CFTC HPE vous représentent actuellement dans le CSE et exercent de nombreux postes à responsabilité dans les CSSCT (Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail), les COS (Comités d'Œuvres Sociales) et les différentes Commissions (dont bien sûr l'Égalité Professionnelle et la Formation).

Notre équipe compte également 3 femmes (Florence Lignereux, Laurence Crozier-Langlois, Nathalie Forge) dans des Conseils de Prud'hommes sur Grenoble et en Ile de France.

Les femmes de l'équipe CFTC HPE qui adhèrent et s'impliquent au service des salariés sont particulièrement nombreuses pour une raison simple : notre équipe libre et indépendante intègre facilement les nouveaux membres en valorisant la diversité, la complémentarité, la formation sociale et l'égalité. Il n'y a pas de plafond de verre à la CFTC !

## **EXPLICATION DU THEME 2026 : 'Droits. Justice. Action. Pour TOUTES les femmes et les filles'**

Cette année, la Journée internationale des femmes 2026 lance un appel à l'action pour démanteler les obstacles structurels à une justice équitable, comme les lois discriminatoires, les protections juridiques insuffisantes et les pratiques et normes sociales néfastes qui érodent les droits des femmes et des filles.

**« Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi ».**

**Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 7**

**Qu'est-ce qu'une justice équitable ?** En termes simples, cela signifie que vos droits sont protégés et défendus, et que les lois ne sont pas uniquement sur le papier mais sont appliquées afin que les personnes puissent bénéficier de l'égalité des droits et d'une justice équitable. Cela implique des lois qui protègent l'accès des filles à l'éducation et la fin des mariages d'enfants. La liberté des femmes de choisir de travailler, de participer à la vie de la société et d'exercer des responsabilités, notamment dans les systèmes politiques et judiciaires. Une protection et une prévention renforcées pour mettre fin à la violence basée sur le genre sous toutes ses formes. Des lois sur la famille, le travail et la santé qui ne sont pas discriminatoires à l'égard des femmes. Des systèmes de justice exempts de préjugés, centrés sur les survivant-e-s et reposant sur une tolérance zéro en matière d'abus et d'impunité. Une aide juridique qui est abordable et accessible. Ces exemples ne sont pas exhaustifs.

La Journée internationale des femmes de cette année sera consacrée à la justice équitable, en écho au thème prioritaire de la [70<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme \(CSW70\)](#) (du 9 au 19 mars). Lors de la CSW70, un forum intergouvernemental, des représentant-e-s des états membres, les entités des Nations Unies et la société civile se réuniront pour négocier les conclusions sur le thème « Garantir et renforcer l'accès à la justice pour toutes les femmes et les filles en promouvant des systèmes juridiques inclusifs et équitables, en éliminant les lois, les politiques et les pratiques discriminatoires, et en s'attaquant aux obstacles structurels ».

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site d'ONU Femmes <https://www.unwomen.org/fr>

## **ET LA CFTC ?**

**Au constat « Où en sommes-nous en France ? », la CFTC ajoute des propositions : « Comment solutionner ? »**

**A découvrir sur : <https://www.cftc.fr/thematique/egalite-professionnelle-propositions-cftc>**

**Communiqué de presse intersyndical 2026 : 8 mars, journée internationale des droits des femmes : la France doit s'engager pour l'égalité !**

## **ET CHEZ HPE ?**

Malgré les accords successifs relatifs à l'égalité professionnelle, le nombre de femmes reste en dessous des 30% de l'effectif alors qu'il est de 40% dans la zone européenne HPE.

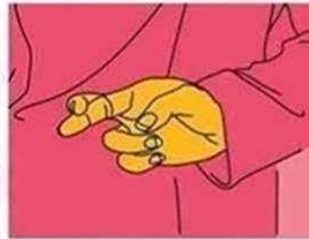
L'Index Égalité Professionnelle HPE 2025, bien qu'en très forte progression à 98/100, ne reflète toujours pas la réalité de la situation des femmes chez HPE. Mais bonne nouvelle en perspective : cet index sera revu intégralement pour obliger les entreprises à une transparence salariale accrue dans le cadre d'une directive européenne.

En attendant côté CFTC HPE, pour un meilleur reflet de la situation et des actions à entreprendre, nous préférons les indicateurs de suivi de l'accord égalité professionnelle 2024-2027. Car la réduction des inégalités professionnelles ne peut pas se borner à la publication d'un index et à la seule diminution des écarts salariaux : favoriser les promotions et la mobilité professionnelle, c'est essentiel !

Toute l'équipe CFTC HPE des spécialistes des questions relatives à l'Égalité et l'Équité Professionnelle est à votre disposition pour vous expliquer cet accord, vos droits et faire en sorte que nos actions conjuguées permettent à HPE de progresser de façon encore plus décisive sur cette problématique.

**Pour l'égalité  
professionnelle,  
on peut compter**

**sur les  
promesses...**



**sur  
la chance...**

**Ou vous  
pouvez  
compter  
sur la CFTC.**

Inégalité salariale, agissements  
sexistes, discrimination...

Pour faire de l'égalité professionnelle  
une réalité, n'attendez pas pour faire  
appel à votre représentant CFTC.



Plus d'informations sur [cftc-ledecodeur.fr](https://cftc-ledecodeur.fr)



## QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE MON EMPLOYEUR ?

- Il doit **interdire** toute discrimination entre les femmes et les hommes et respecter une égalité de rémunération pour un même travail ou un travail de valeur égale ;
- il doit **interdire** les faits de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
- il doit **protéger** la santé physique et mentale et **assurer** la sécurité des salariés ;
- il doit **réévaluer** le salaire de la salariée de retour de congé maternité.

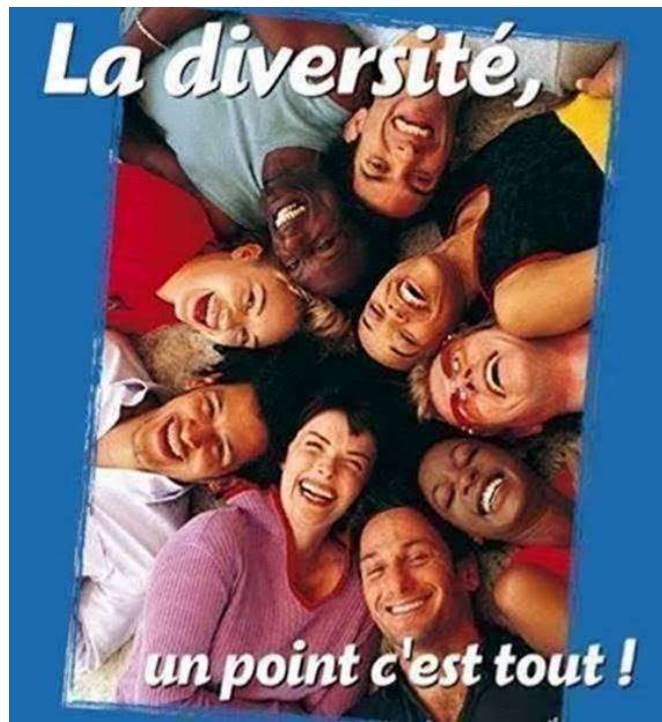
## QUELS SONT MES DROITS ?

- Je ne dois subir **aucune discrimination** en raison de mon sexe, de ma situation de famille, de ma grossesse que ce soit lors de l'embauche ou dans le déroulement de ma carrière, en matière de rémunération ou de formation ;
- je dois être **protégé** du harcèlement et des agissements sexistes en entreprise ;
- **à travail égal ou de valeur égale** je dois bénéficier de la **même rémunération** quel que soit mon sexe ;
- **je suis protégée du licenciement** pendant **ma grossesse et mon congé de maternité** ;
- j'ai le droit d'être **écartée de certains postes de travail** à caractère dangereux **pendant ma grossesse** ;
- je peux demander à être **affectée à un autre emploi** si mon état de santé le nécessite **pendant ma grossesse** ;
- je dois bénéficier d'un **rattrapage salarial** lors de mon **retour de congé de maternité** en fonction de l'évolution de la situation des salaires dans l'entreprise durant mon absence.

Sujet Blog : **HPE : L'accord égalité professionnelle**

N'attendez plus ! Vous aussi, donnez un nouveau sens à votre vie au travail en rejoignant un extraordinaire réseau social d'informations, d'entre-aide, de solidarité et de diversité où tout le monde a sa place à de multiples niveaux. Et particulièrement les femmes !

**[Cliquez ici pour adhérer ou vous renseigner](#)**



### DE L'INTERET D'ADHERER !

Le travail de fond quotidien de l'équipe CFTC HPE concerne tous les chantiers sociaux et tous les salariés sans exception. Vous n'êtes donc pas seul(e) ! Toute l'équipe CFTC HPE se tient à vos côtés. C'est pourquoi adhérer afin d'être encore mieux informé et défendu fait particulièrement du sens pour comprendre les coulisses de l'actualité sociale et anticiper chaque sujet et chaque échéance.

### Investissez dans votre avenir !

**C'est l'intérêt collectif. Et c'est aussi votre intérêt personnel.** Votre adhésion vous donne droit à un crédit d'impôt de 66%, vous aurez accès aux meilleures informations à l'avance, bénéficierez de services et outils supplémentaires, redonnerez du sens à votre vie au travail, rejoindrez le premier syndicat et plus grand réseau social d'HPE (**plus de 200 adhérents !**), anticiperez davantage et subirez moins.

Merci pour votre attention, vos remontées terrain, vos nombreuses adhésions et votre soutien de tous les jours !

**[Consultez les témoignage Je me renseigne sur l'adhésion CFTC HPE](#)**



Grenoble	Lille	Lyon	Mougins	Nantes	Puteaux	Strasbourg	France Entière
Magali CHEVALIER	Bruce CHAILLOT	Neige-Marie AMOROS	Raouf GADHI	Renaud COUVREUX	Jocelin BENTAYOU	Fabrice MUNIER	Frédéric GOUPIL
Andi DAILANI		Cécile MONTAGNAT			Frédéric BLOCK		Jean-Paul VOUILLER
Thierry DUMONT		Catherine POINSON			Youemin BOURGEOIS		
Fabienne MILLE					Zakaridia DIALLO		
Chantal PAPIN					Sandra DISPAGNE		
Frédéric PASSERON					Ali EL HAYDERI		
Christian SCHUTZ					Marie-Christine GROSS		
Cyrille SCHULZ					Valérie INGOUF		
					Cécile MALBEC		
					Séverine MORELLEC		

**UNE CFTC MODERNE, PROCHE DE VOUS ET DIFFÉRENTE**

- **Moderne**, parce que le monde change et que nous évoluons avec lui
- **Proche**, parce que nous sommes aux côtés de chacun sur le terrain
- **Différente**, parce que notre syndicalisme est à votre image : constructif, engagé, humain

**CFTC, Le Syndicat d'aujourd'hui et de demain**

+ d'Expertise  
+ de Proximité  
+ d'Indépendance

**CFTC,  
Ça fait du bien  
d'être adhérent !**

Des services **exclusifs**  
Des solutions **immédiates**  
Des avantages **concrets**

**TOUS UNIQUES,  
TOUS UNIS !**

Syndicat **cftc**  
Equipe **HPE**

## OUVERTS EN PERMANENCE

### LE BLOG !

<https://cftchp.blogspot.com>

Pour échanger et obtenir rapidement des réponses à toutes vos questions d'actualité

### LE SITE INTERNET

<https://www.cftchpe.fr>

Pour consulter nos communications Immanquables et tous nos dossiers pratiques !

**Si fichiers protégés, le mot de passe est hpei**

Les fichiers ultra protégés sont accessibles exclusivement aux adhérents CFTC HPE à jour de cotisation

*Pour ne plus recevoir nos communications ou arrêter une adhésion : c'est immédiat, il suffit de le signaler !*

*Conformément à la loi en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition et un droit à la portabilité relativement*

*à l'ensemble des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données via cette adresse électronique :*

[cftchp@hpe.com](mailto:cftchp@hpe.com)